

## Charte d'utilisation de l'Annuaire Medimail

L'objet de la charte est de définir les règles d'utilisation des données contenues dans l'Annuaire attaché à l'utilisation de la messagerie sécurisée Medimail.

Cet Annuaire permettant d'obtenir les coordonnées de nombreux acteurs de la santé, en particulier celles de professionnels de santé libéraux, il convient d'attirer l'attention toute particulière des Utilisateurs sur la sensibilité de ces informations.

### 1. Mise à disposition des données

En utilisant le service Medimail, l'Utilisateur accepte de figurer dans l'Annuaire et que soient inscrites dans celui-ci des informations le concernant (Nom, Qualité, Adresse, Téléphone, Adresse mail, Profession, Spécialité, Numéro ADELI, Identifiant RPPS, Structure de rattachement) permettant aux autres utilisateurs de la messagerie de l'identifier et d'échanger des messages sécurisés avec lui. À tout moment l'Utilisateur conserve la possibilité de modifier, supprimer ou rectifier des informations le concernant.

L'Utilisateur accepte également que ces informations soient accessibles aux autres utilisateurs par le moyen de l'Annuaire.

L'Utilisateur adopte les principes de cette charte en la signant et reconnaît que sa responsabilité pourrait être engagée en cas de non-respect des règles qui y figurent et de l'esprit de sa rédaction.

### 2. Utilisation des données

L'Utilisateur s'engage à utiliser les données contenues dans l'Annuaire dans le strict respect du cadre de ses fonctions et dans un but exclusivement professionnel. Ceci exclu tout particulièrement toute démarche commerciale ou publicitaire, politique ou religieuse. L'Utilisateur s'engage à ne pas mettre à disposition, donner, céder, ou vendre, à des tiers le fichier de l'Annuaire, en totalité ou en partie, sous quelque forme que ce soit et à quiconque sans l'accord préalable de chacun des inscrits concernés.

La fiabilité de l'annuaire reposant sur la responsabilité collective de ceux qui mettent des informations à disposition, l'Utilisateur s'engage à informer les services de sa structure chargés de la gestion de l'Annuaire, dans les délais les plus courts s'il constate des erreurs (de saisie, d'oubli,...), abus ou détournements. Le service saisi met en oeuvre les moyens nécessaires pour corriger les erreurs ou faire cesser les troubles constatés.

### 3. Sanction

Le non-respect de la charte entraînera la rupture sans délai de l'accès de l'Utilisateur à l'Annuaire et pourra conduire à son exclusion de l'utilisation de la messagerie Medimail. Ces dispositions sont applicables sans préjudice, des suites et sanctions prévues par la loi.

Je soussigné (Prénom NOM) : Marjorie CIRRODE

(Fonction) : Directrice

(Structure) : EHPAD SAINTE SOPHIE, 661 rue du Pézoulat 82170 GRISOLLES

reconnais avoir pris connaissance de la « Charte d'Utilisation de l'Annuaire Medimail » et y adhérer sans réserve.

Fait à ... *Grisolles* ... le ... *28.06.2013* ...

(Signature précédée de la mention manuscrite : « Bon pour acceptation de la charte »)

Je soussigné (Prénom NOM) : Didier PASSET

(Fonction) Directeur

(Structure) : EHPAD LE PARC ET L'OSTAL DE GARONA 1,rue des Ecoles 82700 Montech et 22 place de la mairie 82700 ESCATALENS

reconnais avoir pris connaissance de la « Charte d'Utilisation de l'Annuaire Medimail » et y adhérer sans réserve.

Fait à ... *Montech* ... le ... *6 juillet 2013* ...

(Signature précédée de la mention manuscrite : « Bon pour acceptation de la charte »)

Je soussigné (Prénom NOM) : Monique DARIOS

(Fonction) : Directrice

(Structure) EHPAD SAINT JACQUES 82600 VERDUN SUR GARONNE

reconnais avoir pris connaissance de la « Charte d'Utilisation de l'Annuaire Medimail » et y adhérer sans réserve.

Fait à ... *Verdun* ... le ... *4.07.2013* ...

(Signature précédée de la mention manuscrite : « Bon pour acceptation de la charte »)